



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-114974>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **24-114974**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Etablissement Public Foncier Ile-de-France

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Logement et équipements collectifs

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Mission de suivi-animation et d'élaboration de dispositifs d'habitat privé pour la copropriété « La PAMA » à Clichy-sous-Bois

**Description** : La présente consultation a pour objet un marché pour une mission de suivi-animation et d'élaboration de dispositifs d'habitat privé pour la copropriété « La PAMA » dans le cadre de l'ORCOD-IN de Clichy-sous-Bois. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le CCTP et ses annexes. Durée du marché : Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 24 mois.

**Identifiant de la procédure** : 7166e67c-bcff-4b76-9475-6345020cf5df

**Identifiant interne** : ORCOD202413

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 79411000 Services de conseil en gestion générale

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 79400000 Conseil en affaires et en gestion et services connexes

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 79311000 Services d'études

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ) : 79993000 Services de gestion d'immeubles et d'installations**

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ) : 75123000 Services administratifs du logement**

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ) : 85300000 Services d'action sociale et services connexes**

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE : Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, l'EPF Ile de France a décidé de faire application des dispositions du Code de la commande publique en incluant, une clause sociale obligatoire. Les modalités d'exécution de cette dernière sont déclinées à l'article 6.4 du Cahier des Clauses administratives particulières. Note importante : Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à formuler de réserve dans leur offre sur la clause sociale obligatoire. Une offre qui ne satisferait pas cette condition sera déclarée irrégulière au motif de non-respect du marché. DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISE : Les dossiers de consultation pourront être retirés gratuitement par les candidats par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr) DOCUMENTS CONFIDENTIELS : Par application des dispositions des articles L. 2132-1 et R. 2132-5 du CCP, les candidats pourront obtenir les annexes au CCTP après demande et engagement de confidentialité selon le formulaire en annexe au Règlement de consultation. Le formulaire de demande (annexe 1 du Règlement de la consultation) doit être adressé auprès de la Direction des Achats via la plateforme PLACE (rubrique "questions"). MODIFICATION DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détails au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de quelconque réclamation à ce sujet. Le délai ci-dessus fixé sera décompté à partir de la date de mise en ligne des documents modifiés. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Pour tous renseignements complémentaires nécessaires à la préparation des offres, à condition qu'ils ne soient pas de nature à porter atteinte à l'égalité des candidats, il sera possible d'adresser les demandes au service marchés directement sur la messagerie de la plateforme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>). La demande devra parvenir au plus tard le 06 novembre 2024 pour permettre au maître de l'ouvrage de formuler une réponse en temps utile. Les demandes jugées tardives n'engagent pas le maître d'ouvrage et ne peuvent avoir de conséquence sur la validité de la procédure. GROUPEMENT D'ENTREPRISES ET SOUS-TRAITANCE : Groupement d'entreprises : Les entreprises peuvent présenter leur offre sous forme de groupement. Le groupement pourra être solidaire ou conjoint. Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. Le groupement est solidaire lorsque chacun des prestataires du groupement est engagé pour la totalité du marché, que l'opération soit ou non divisée en lots. Dans cette forme de groupement, l'un des prestataires membres du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la personne publique de la partie contractante et coordonne les prestations du groupement. L'acte d'engagement est un document unique qui indique le montant total du marché et l'ensemble des prestations que les membres du groupement s'engagent solidairement à réaliser. Le présent règlement de consultation interdit aux candidats de présenter pour le même marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra

également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. Nota : après l'attribution du marché, en cas de groupement d'entreprises conjoint, le mandataire devra être solidaire. En effet, il est nécessaire au bon déroulement du marché que chacune des missions soient conduites simultanément et sans interruption. L'EPFIF souhaite donc pouvoir compter sur le mandataire en cas de groupement, pour conduire les missions attendues. Sous-traitance : Conformément aux articles L. 2193-1 à L. 2193-14 et R. 2193-1 à R. 2193-22 du Code de la commande publique, le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par le pouvoir adjudicateur et de l'agrément par lui des conditions de paiement de chaque sous-traitant. Cependant, il est rappelé que la sous-traitance totale est interdite. Par ailleurs, un nouveau formulaire DC4 est applicable depuis le 1er janvier 2024 (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). SOUMISSIONNAIRES APPARTENANT A UN MEME GROUPE : Les soumissionnaires appartenant à un même groupe et souhaitant remettre des offres séparées, doivent transmettre les éléments suivants : - Une déclaration indiquant leurs liens, - Un organigramme du groupe de sociétés auxquels ils appartiennent avec les informations jugées utiles en fonction du secteur d'activité considéré (niveau de participation financière, structure décisionnelle etc.). Ces éléments permettront au pouvoir adjudicateur de déterminer si les soumissionnaires sont autonomes et indépendants DOCUMENTS A PRODUIRE POUR LA CANDIDATURE : Cf. article 10.1 du Règlement de Consultation (RC). Pour présenter leur candidature, les entreprises doivent : - Soit utiliser la déclaration de candidature (DECA) ou les formulaires DC1, DC2 accompagnée des annexes indiquées au 10.1 du Règlement de Consultation. - Soit compléter le DUME (Document Unique de Marché Européen) conformément à l'article R2143-4 du Code de la commande publique. DOCUMENTS A PRODUIRE POUR L'OFFRE : Cf. article 10.2 du RC. TRAITEMENT DES OFFRES ANORMALEMENT BASSES : Conformément aux articles R. 2152-3 à 5 du Code de la commande publique, dans le cas où certaines offres paraîtraient anormalement basses y compris pour la part du marché sous-traité, les candidats concernés devront être en mesure de fournir toutes les justifications sur la composition de leur offre et fournir tous les renseignements qui leur seront demandés par le pouvoir adjudicateur pour lui permettre d'apprécier si le(s) montant(s) proposé(s) est (sont) susceptible(s) de couvrir les coûts du marché. Si les informations fournies ne permettent pas au soumissionnaire de justifier son (ses) prix, l'offre sera rejetée.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Mission de suivi-animation et d'élaboration de dispositifs d'habitat privé pour la copropriété « La PAMA » à Clichy-sous-Bois

**Description :** Le présent marché a pour objet une mission de suivi-animation et d'élaboration de dispositifs d'habitat privé pour la copropriété « La PAMA » dans le cadre de l'ORCOD-IN de Clichy-sous-Bois. Les modalités et les caractéristiques des prestations à effectuer sont indiquées au CCTP et dans ses annexes.

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79411000 Services de conseil en gestion générale

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79400000 Conseil en affaires et en gestion et services connexes

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79311000 Services d'études

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79993000 Services de gestion d'immeubles et d'installations

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 75123000 Services administratifs du logement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 85300000 Services d'action sociale et services connexes

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 24 Mois

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Pour présenter leur candidature, les entreprises doivent : > Soit utiliser la déclaration de candidature (DECA) ou les formulaires DC1, DC2 accompagné des annexes suivantes : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et de ses éventuels cotraitants des 3 dernières années ou des 3 derniers exercices disponibles ; - Une copie de l'assurance responsabilité civile et risques professionnels ; - Un descriptif des moyens humains et matériels de la société ; - Une présentation des références (au minimum quatre, précisant les expériences similaires à la mission du présent marché, dont au moins 3 références dans le suivi et l'animation d'un dispositif de plan de sauvegarde). En l'absence de références, le candidat pourra par tout moyen et à sa convenance justifier de sa capacité à réaliser les prestations. L'appréciation des éléments de capacités professionnelles, techniques et financières d'un groupement est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences requises pour l'exécution du marché. Seule la déclaration de candidature jointe au dossier de consultation ou les formulaires DC1, DC2 doivent être complétés accompagnés de leurs annexes. Toutefois, s'ils le souhaitent les candidats peuvent joindre dès le dépôt de leur candidature les éléments mentionnés au 10.1.2 ou indiquer comment y accéder. > Soit compléter le DUME (Document Unique de Marché Européen) conformément à l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique. En outre, en cas de sous-traitance, le candidat doit fournir une déclaration de sous-traitance (DC4) (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) dûment complétée et signée.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère 1 : L'équipe dédiée aux missions, notée sur 25 points et répartie comme suit : - Sous-critère 1 : Compétences de l'équipe dédiée à l'exécution du présent marché, appréciées sur la base des CV, des compétences professionnelles, et des références notées sur 15 points ; - Sous-critère 2 : Composition de l'équipe (nombre d'intervenants et adéquation des profils mobilisés avec les attendus) notée sur 10 points.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère 2 : La méthodologie proposée pour réaliser les missions, notée sur 35 points et répartie comme suit : - Sous-critère 1 : La connaissance et la compréhension du contexte institutionnel, juridique, urbain, social du projet et des copropriétés notées sur 6 points ; - Sous-critère 2 : Qualité des méthodes de travail proposées pour répondre spécifiquement à chaque mission notée sur 24 points divisés comme suit : a. Mission 1 : Suivi-animation de la copropriété (16 points) b. Mission 2 : Elaboration d'un dispositif d'amélioration de l'habitat privé (8 points) ; - Sous-critère 3 : La méthodologie relationnelle et organisationnelle proposée (délai d'élaboration et de transmission des projets de conclusions, élaboration des rendus et outils de reporting) notée sur 5 points.

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Critère 3 : Le prix apprécié au regard de la DPGF, noté sur 35 points.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère n°4 : Le temps passé, sur 5 points.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 13/11/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Montage financier :** Modalités essentielles de financement et de paiement Le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours. Les prix peuvent être révisés selon les modalités détaillées dans le CCAP. Le titulaire pourra présenter des demandes d'acomptes dans les conditions fixées au CCAP. Le titulaire pourra bénéficier d'une avance versée dans les conditions fixées au CCAP. Financement du marché : Budget de fonctionnement sur fonds propres.

**Informations relatives aux délais de recours :** En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Etablissement Public Foncier Ile-de-France

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Etablissement Public Foncier Ile-de-France

**Organisation qui traite les offres :** Etablissement Public Foncier Ile-de-France

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Etablissement Public Foncier Ile-de-France

**Numéro d'enregistrement** : 495 120 008 00026

**Adresse postale** : 4-14 rue Ferrus

**Ville** : PARIS

**Code postal** : 75014

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : service-marches@epfif.fr

**Téléphone** : +33140789090

**Adresse internet** : <https://www.epfif.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois

**Numéro d'enregistrement** : 13000686900015

**Adresse postale** : 7 Rue Catherine Puig

**Ville** : MONTREUIL-SOUS-BOIS CEDEX

**Code postal** : 93558

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

**Téléphone** : +33 149202000

**Adresse internet** : <https://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 76fd5844-b9a1-46e0-9115-b3b230a49006 - 02

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 09/10/2024 à 16:44

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

#### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 09/10/2024